

animaux inférieurs parce que nous apprenons par l'expérience. Toutefois, après avoir écouté les observations qu'ont formulées ces derniers jours certains porte-parole du Gouvernement, je commence à me demander si cette flatterie est justifiée.

**Une voix:** Parlez en votre nom.

**M. Cameron (Nanaïmo):** Je parle en mon nom, à titre d'être humain.

**Une voix:** Non au nom du Gouvernement.

**M. Cameron (Nanaïmo):** Non, pas au nom du Gouvernement. En parcourant les débats de la Chambre des communes d'il y a vingt ans, j'ai trouvé exactement le même genre de débat que celui qui se déroule aujourd'hui, un débat sur le chômage, engagé au moyen d'un amendement à la motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides. J'ai constaté à peu près les mêmes observations que celles que nous avons entendues aujourd'hui.

Par exemple, à la page 1245 du compte rendu de la séance du 4 avril 1930, j'ai trouvé un discours de mon vieil ami, M. Henry Spencer. Il y parle de la situation du chômage et signale qu'à ce moment, on comptait au Canada, en chiffres ronds, 100,000 chômeurs. Cette remarque m'a intéressé, parce qu'il est bien évident que les membres de la Chambre, de tous les partis, considéraient comme très grave le chômage. Cependant, nous avons ici un chiffre de 100,000, sur une population qui était assurément inférieure, soit d'environ 10 millions. En d'autres termes, il y avait seulement le cinquième du nombre de chômeurs que nous avons aujourd'hui, alors que la population du pays atteignait les deux-tiers de celle d'aujourd'hui.

Il va de soi que tout le monde ne trouvait pas la situation aussi sérieuse que le prétendait M. Henry Spencer. Il y avait un autre député, dont il est bien inutile de préciser qu'il appuyait le gouvernement de l'époque, qu'il était, en 1930, membre du parti libéral. Voici ce qu'il disait, ainsi qu'en fait foi la page 1316 du hansard du 7 avril de l'année en question:

Pendant l'été de 1929 nous avons joui d'une somme de prospérité inconnue depuis l'établissement de la Confédération. Jamais dans le passé nous n'avons vu autant de prospérité, de plus grands développements, plus de contentement et des salaires plus élevés qu'en 1929. Nulle part au monde ne pouvait-on, à la même époque, trouver une classe ouvrière jouissant d'un niveau de vie aussi élevé.

Monsieur l'Orateur, on croirait presque entendre le premier ministre suppléant. Oui et puis, comme le dit mon ami conservateur, "vint le déluge". Il faut dire qu'en 1930 celui-ci prit la forme d'un gouvernement conservateur. Dans le hansard de 1931 nous trou-

vons les discours de l'époque. Le premier ministre d'alors disait, ainsi qu'en fait foi la page 463:

Je vous dis que si lors de la réunion du Parlement, il n'y a pas augmentation manifeste du nombre des gens ayant un emploi, nous prendrons des dispositions pour remédier à la situation.

Et l'honorable député qui le citait a ajouté:

Nous avons le droit, monsieur l'Orateur, de connaître ces dispositions supplémentaires.

Encore une fois, cela évoque d'étranges réminiscences. Je vous réfère, monsieur l'Orateur, à un numéro plus récent du hansard, celui du 12 février de la présente année. A la page 2,144 nous pouvons lire une déclaration du ministre des Finances (M. Abbott) en réponse à une question concernant les mesures fiscales et monétaires que, d'après le premier ministre suppléant actuel, le Gouvernement mettrait en œuvre pour empêcher la montée du chômage. Je constate qu'il s'agit de cette même sorte d'assurance vague que la population du Canada recevait de ses représentants en 1930 et 1931.

A mon avis, il est temps que le Gouvernement s'intéresse un peu sérieusement à l'état de choses véritable qui existe chez nous; il est temps qu'il se sorte la tête du sable et qu'il écoute notamment la voix de la commission exécutive de l'Association canadienne des travailleurs sociaux, dont le secrétaire publiait une lettre dans le *Globe and Mail* de ce matin, lettre de laquelle j'aimerais citer quelques phrases plutôt frappantes:

L'an dernier, après une étude attentive entreprise par le Conseil canadien du bien-être et ses membres à travers le Canada, des observations ont été formulées au Gouvernement à Ottawa et à tous les gouvernements provinciaux, concernant la nécessité urgente d'une action générale et de caractère permanent en vue de résoudre le problème et d'éviter la misère et la dislocation dans la vie de famille normale, situation à laquelle un grand nombre de familles doivent faire face aujourd'hui, sans qu'il y ait de leur faute. Autant qu'on puisse observer, on n'a rien fait de concret pour mettre en œuvre les recommandations contenues dans le présent rapport ou pour mettre au point d'autres solutions possibles. Le chômage qui frappe les personnes capables de travailler, qui ont besoin de travailler et qui demandent à travailler, constitue un problème national qui mine les fondements mêmes de la vie de famille et cause des souffrances sans nom.

Et ce n'est pas tout, monsieur l'Orateur. La suite indique que ceux qui sont en relation étroite avec les sans-travail envisagent aujourd'hui la situation avec beaucoup plus d'appréhension que n'en montrent les porte-parole du Gouvernement.

Il se peut que les champions de la libre entreprise, comme le sont les membres du gouvernement canadien, portent plus d'attention à des entreprises robustes telles que la maison Dun et Bradstreet qu'aux travailleurs sociaux qui se laissent prendre par le